

ÉNERGIE - PARCOURS DIDACTIQUE PARC ÉOLIEN DE LA GRANDSONNAZ

Projet en herbe et en vent

Texte : I. Debruyne

Le Parc éolien de la Grandsonnaz est un marqueur du changement sociétal en matière d'énergie renouvelable. Après plus de dix ans d'études, l'installation de quinze éoliennes va être mise à l'enquête en 2019. Le laps de temps nécessaire pour l'élaboration du projet indique la complexité. Avec trente-sept unités sur l'ensemble du territoire de la Confédération, ce type de construction est peu connu du grand public. En guise d'information, un parcours didactique est mis en place à travers les pâturages de la Grandsonnaz. Inauguré le 8 juillet, l'itinéraire est une première de la sorte en Suisse.

En février 2018, l'idée est lancée par Michaël Berset, responsable du projet de la Grandsonnaz. Sa réponse à la question « Comment initier en amont la population face à l'inconnu ? » a été favorablement accueillie par Enova et les communes concernées. « La bonne entente avec Bullet, Mauborget, Fiez et Fontaines-sur-Grandson ainsi qu'avec des propriétaires fonciers concernés est indispensable. La synergie est la base de l'énergie renouvelable », explique le coordinateur d'Enova. La randonnée de 3,4 kilomètres guide les promeneurs à travers les différentes étapes. Le premier poste



C. Alkabes

Dimanche le public a pu découvrir le parcours didactique commenté par les initiateurs du projet et les spécialistes. Ici le panneau « biodiversité » commenté par Jean-Bruno Wettstein, du bureau Montanum, mandaté pour les questions liées au milieu naturel.

présente l'aboutissant : quinze moulins capables de produire de l'électricité alimentant vingt-quatre mille foyers. Les consommateurs finaux seront des ménages du canton.

Multifacettes

Pour dessiner ce projet, des spécialistes se sont penchés sur l'implémentation. Aux considérations géographiques, géologiques, biologiques, botaniques et archéologiques s'ajoute un éventail de paramètres techniques. Les dix arrêts tout au long de la promenade fournissent d'amples renseignements. Un panneau informe sur la biodiversité du lieu. Un autre signale les technologies et méthodes veillant à minimiser les éventuelles conséquences sur

le rythme de vie des oiseaux et sur les trajectoires des chauves-souris. Un autre poste initie à l'attention portée au terrain. D'un côté, la composition du sol détermine l'emplacement des éoliennes. De l'autre côté des protocoles sont mis en œuvre pour assurer au maximum la préservation des strates des pâturages. Grâce aux montages photographiques, l'impact visuel du parc est mesurable.

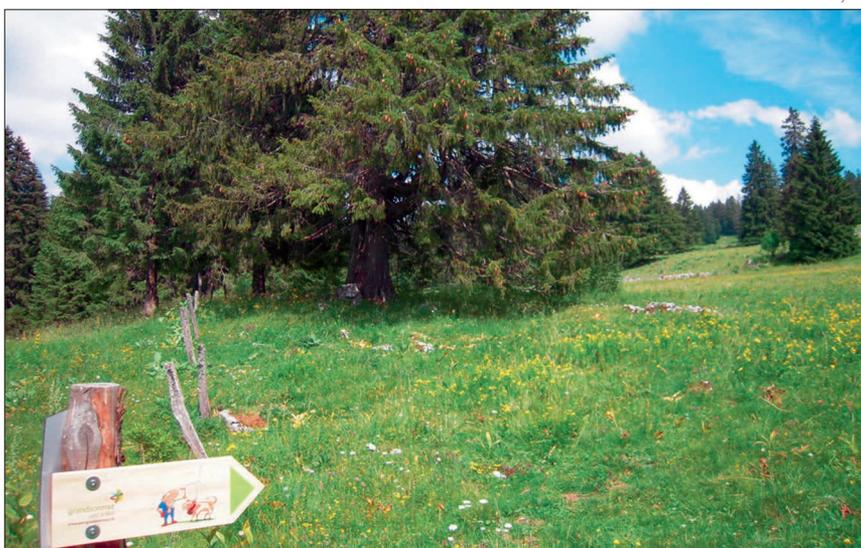
Pour la journée d'information, le nombre de visiteurs a été satisfaisant. Près de cent cinquante personnes ont sillonné le circuit. Alors que certains furent enthousiastes, d'autres sont restés pensifs. La dénatur

du paysage incite à la réflexion. Une Bullatone qui arpente fréquemment les paysages verdoyants en été et glisse à travers les pistes en hiver reste pensive : « Ce havre de paix est un coin de nature modérément dompté par l'homme. Il y a un équilibre. Pourquoi le défier et faire fuir les touristes ? » se questionne-t-elle. Un autre marcheur croit quant à lui au potentiel touristique d'une ferme éolienne. « Il est possible que des curieux vont davantage venir pour guetter les engins. Devenir une région exemplaire de l'énergie verte est une belle perspective », souligne-t-il. Alors que la position de chacun est libre, le débat constructif peut se développer à partir du parcours didactique.



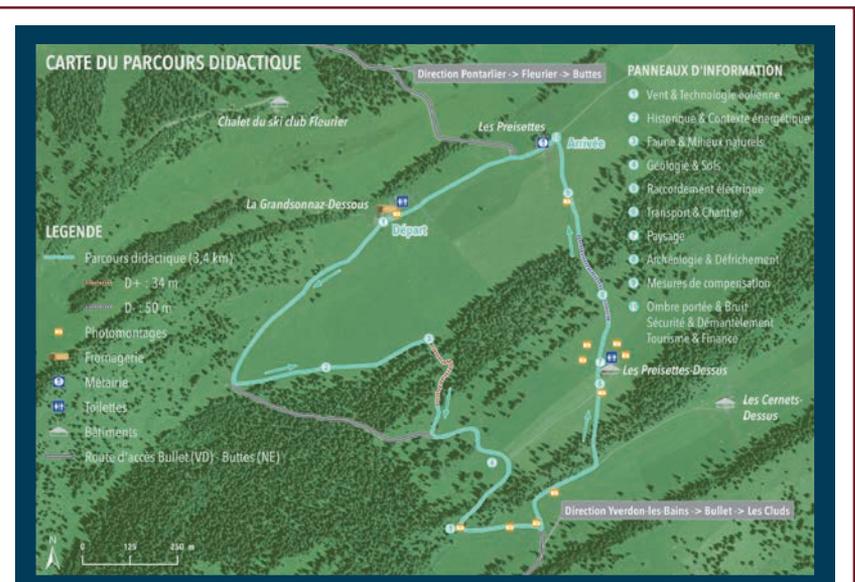
C. Alkabes

Pédaler pour fournir de l'énergie. Premier palier : 5 watts. Une installation présente dimanche et lors de la prochaine journée didactique prévue en septembre.



I. Debruyne

Suivre les flèches pour mieux comprendre l'éolien.



L'itinéraire reste en place jusqu'à mi-octobre. Au départ de la Grandsonnaz, la boucle se fait en approximativement deux heures. Une balade pour apprendre en se divertissant.